



Feuillet - 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Membres titulaires	39
Titulaires Présents	28
Suppléants avec vote	0
Pouvoirs	4
Nombre de votants	32
Date de la convocation	22/08/2023
Certifié exécutoire le	29/08/2023
Date d'affichage	29/08/2023
Envoyé en préfecture le	12/09/2023

Le vingt-huit août de l'an deux mille vingt-trois à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Treignac sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, JENTY Philippe.

TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE: BONNET TENEZE Véronique, BORT Jean-Pierre, BOUCHOT Estelle, CHABRILLANGES Maurice, CHAMPSEIX

Serge, CHEYPE Sandrine, COIGNAC Gérard, COUTURAS Alain, GARAIS Daniel, JAMILLOUX-VERDIER Simone, JARRIGE Didier, JENTY Philippe, LAURENT André, LELIEVRE Carla, PETIT Christophe, PEYRAMAURE Pierre, PLAS Marcel, ROME Hélène, ROME Robert, ROUCHEREAU Patrice, RUAL Bernard, SAVIGNAC Sylvie, SENEJOUX Geneviève, SENEJOUX Philippe, TAVERT Gérard, TERRACOL Danielle, URBAIN Jean Yves, VIGROUX SARDENNE Josiane.

SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE :

SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE : BEYSSERIE Marc, GAGE Pascal, LONGUET Jean François, VERGNE Patrick

EXCUSES : BERNARD Sylvain (donne procuration à TERRACOL Danielle), BOURDARIAS Sophie, BOURROUX François, CHASSEING Daniel (donne procuration à RUAL Bernard), COISSAC Vincent, DEGERY Sylvie, JANICOT Véronique, LACHAUD Sylvie, LE MEUR Marion (donne procuration à JARRIGE Didier), MEUNIER Colette (donne procuration à ROUCHEREAU Patrice), TER-HEIDE Laurence.

Secrétaire : COIGNAC Gérard.

136-2023 Elaboration d'un SCoT à l'échelle du PETR

Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) est un outil de planification de l'urbanisme qui fixe les grandes orientations d'aménagement du territoire en lien avec les documents supra et qui donne un cadre aux documents d'urbanisme infra.

Vu la présentation des éléments constituant un SCoT, des délais, et la nécessité d'y procéder sous peine de difficultés en matière d'urbanisme et de développement économique,

Vu le projet d'élaboration d'un Scot à l'échelle du PETR Vézère Auvézère

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à 28 voix pour, 2 contres, 2 abstentions,

- De l'élaboration d'un SCoT (Schéma de Cohésion Territoriale) à l'échelle du PETR Vézère Auvézère.
- Autorise le président à signer tous les documents nécessaires au lancement et à la mise en place de ce schéma, notamment les conventions et leurs avenants avec le PETR Vézère Auvézère qui portera l'élaboration.

Fait à Treignac le 29/08/2023
Le Président Philippe JENTY

